

AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES OBLIGATIONS OCEANE* GFI INFORMATIQUE (code ISIN FR0011069442) - (les « Obligations »)

Avertissement

Ce remboursement anticipé n'est pas étendu et ne peut être accepté ni aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans un quelconque autre pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis directement ou indirectement, aussi bien par courrier, télécopie, télex, moyens électroniques téléphone, que par le biais de toutes autorités ou entités boursières américaines, ou encore entités boursières des pays ci-dessus visés.

La constitution d'un concert entre les sociétés Altamir, Itefin Participations, Infopin Participations, le FCPR Apax France VII, BG Master Fund Plc et Boussard & Gavaudan Holding Limited, via la conclusion d'un pacte d'actionnaires le 7 juin 2013, est constitutif d'un changement de contrôle au sens du paragraphe 4.1.8.1.5 de la note d'opération ayant reçu de l'Autorité des marchés le visa n° 11-0252 - (le « **Contrat d'Emission** »).

Par conséquent, la société Gfi Informatique informe les porteurs d'Obligations de la faculté qui leur est offerte d'en obtenir le remboursement anticipé dans les conditions prévues au Contrat d'Emission.

La date pour le remboursement anticipé a été fixée au 16 août 2013 au prix de 4,96 € majoré des intérêts courus depuis le 1^{er} janvier 2013 de 0,16 €, soit un montant total de 5,12 € par Obligation.

Les intérêts cesseront de courir à compter du 17 août 2013.

Les demandes de remboursement anticipé devront être adressées avant le 12 août 2013 à CACEIS Corporate Trust - (« **l'Agent Centralisateur** »).

La date de la demande de remboursement anticipé correspondra au jour ouvré au cours duquel la dernière des conditions (1) et (2) ci-dessous est réalisée, au plus tard à 17h00 (heure de Paris) ou le jour ouvré suivant, si elle est réalisée après 17h00 (heure de Paris) :

- (1) l'Agent Centralisateur aura reçu la demande de remboursement transmise par l'intermédiaire financier dans les livres duquel les Obligations sont inscrites en compte ;
- (2) les Obligations auront été transférées à l'Agent Centralisateur par l'intermédiaire financier concerné.

Enfin, la société Gfi Informatique rappelle aux porteurs d'Obligations que dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Infopin Participations, cette dernière s'est engagée auprès des porteurs d'Obligations à acquérir la totalité de leurs Obligations au prix de 5,25€ par Obligation. L'offre publique d'achat est ouverte jusqu'au 15 juillet 2013. Pour plus d'informations, la société Gfi Informatique invite les porteurs d'Obligations à se reporter à la note d'information ayant reçu le visa n° 13-318 en date du 1^{er} juillet 2013 de l'Autorité des marchés financiers et disponible sur le site internet de cette dernière.

* Obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes

À propos de Gfi Informatique

Acteur européen de référence des services informatiques à valeur ajoutée et des logiciels, Gfi Informatique occupe un positionnement stratégique différenciant entre les opérateurs de taille mondiale et les acteurs de niche. Avec son profil de multi-spécialiste, le Groupe met au service de ses clients une combinaison unique de proximité, d'organisation sectorielle et de solutions de qualité industrielle. Le groupe qui compte près de 10 000 collaborateurs a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires proforma de l'ordre de 750 M€.

Gfi Informatique est coté sur Euronext Paris, NYSE Euronext (Compartiment B)

Code ISIN : FR0004038099. Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 108.900.684 euros

Siège social : 145, boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen - 385 365 713 R.C.S. Bobigny

Pour plus d'informations : www.gfi.fr

Pour toute information, contacter :

GFI INFORMATIQUE

Directeur Administratif et Financier
Cyril MALHER
Tél. : +33 1 44 04 50 64
cyril.malher@gfi.fr

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs
Emmanuel DOVERGNE
Tél. : +33 1 56 43 44 63
emmanuel.dovergne@keima.fr

RELATIONS PRESSE

Alix HÉRIARD DUBREUIL
Tél. : +33 1 56 43 44 62
alix.heriard@keima.fr